

Conditions générales complètes :

1. Cette Offre promotionnelle s'adresse aux personnes résidant en Allemagne ou en Suisse âgées d'au moins 18 ans. Elle exclut les employés de l'Organisateur, les agents, distributeurs ou entreprises affiliées de l'Organisateur ainsi que leur famille immédiate (parents, enfants, frères et sœurs, compagne ou compagnon, époux ou épouse, et toute autre personne vivant dans le même foyer), et toute personne professionnellement liée à l'Offre promotionnelle.
2. Un achat est nécessaire. **Veillez conserver le ticket de caisse détaillé indiquant la date et l'heure de l'achat qui doit avoir été effectué avant la participation mais pendant la Période promotionnelle correspondante, car il pourra être demandé à tout moment au gagnant de les présenter pour validation afin de recevoir son Cadeau.** Accès à Internet, smartphone, compte Kellogg's et adresse e-mail valide requis. Un compte PayPal est nécessaire pour recevoir le cadeau.
3. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette offre.
4. **Période promotionnelle principale :** cette Offre promotionnelle se déroule du 16 avril 2026 à 00 h 01 CEST au 28 juillet 2026 à 23 h 59 compris, et se divise en huit (8) sous-périodes promotionnelles (« Sous-périodes promotionnelles ») comme expliqué ci-dessous. Les participations sont valables entre 00 h 01 et 23 h 59 tous les jours pendant la Période promotionnelle principale.

Sous-période promotionnelle	Heure et date de début	Heure et date de fin
1	00 h 01 CEST le 16/04/26	23 h 59 CEST le 28/04/26
2	00 h 01 CEST le 29/04/26	23 h 59 CEST le 11/05/26
3	00 h 01 CEST le 12/05/26	23 h 59 CEST le 24/05/26
4	00 h 01 CEST le 25/05/26	23 h 59 CEST le 06/06/26
5	00 h 01 CEST le 07/06/26	23 h 59 CEST le 19/06/26
6	00 h 01 CEST le 20/06/26	23 h 59 CEST le 02/07/26
7	00 h 01 CEST le 03/07/26	23 h 59 CEST le 15/07/26
8	00 h 01 CEST le 16/07/26	23 h 59 CEST le 28/07/26

5. **Période promotionnelle étendue :** À l'issue de la Période promotionnelle principale, les participations reçues entre le 29 juillet 2026 à partir de 00 h 01 CEST et le 26 août 2026 jusqu'à 23 h 59 compris feront l'objet d'une Période promotionnelle étendue.
6. **Pour jouer,** les participants doivent :
 - a. Acheter une boîte de Pringles ;
 - b. Se rendre sur pringles.com à l'aide d'un smartphone et accéder à l'Offre promotionnelle Pringooals dans Poptopia ;
 - c. Créer un compte ou se connecter à un compte Poptopia ;

- d. Cliquer sur « Jouer » ; et
- e. Réussir le défi le plus rapidement possible.

7. Autres conditions de participation :

- a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
 - b. Le défi ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure. Toutes les applications doivent pouvoir exécuter JavaScript pour lancer le défi.
8. Chaque participation doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse prouvant l'achat durant la période promotionnelle et indiquant une date et une heure antérieures à celles de la participation.
9. Une (1) participation maximum par personne et par jour durant chaque Période promotionnelle. Un (1) cadeau maximum autorisé par foyer (défini comme les personnes résidant à la même adresse postale) pendant la Période promotionnelle principale et la Période promotionnelle étendue.
10. Les gagnants doivent conserver le ticket de caisse indiquant une date et une heure d'achat durant la Période promotionnelle et antérieures à celles de la participation. Ces éléments peuvent être exigés à tout moment à des fins de validation et pour permettre aux gagnants de recevoir leur Cadeau. Si la preuve d'achat correspondant à chaque participation ne peut être fournie, le participant ne pourra plus prendre part à l'Offre promotionnelle et toute nouvelle participation de sa part sera annulée.
11. **Cadeaux pendant la période promotionnelle principale :** Durant la Période promotionnelle principale, huit (8) cadeaux sont mis en jeu, soit un (1) par Sous-période promotionnelle. Chaque lot est composé d'une somme de 10 000 €/9 310 CHF.
12. **Cadeaux pendant la Période promotionnelle étendue :** Il y a un (1) cadeau à gagner pendant la Période promotionnelle étendue. Le lot est composé d'une somme de 10 000 €/9 310 CHF.
- 13. Détails des Cadeaux et conditions :**
- a. Les gagnants recevront leur Cadeau par virement sur leur compte PayPal.
 - b. Les gagnants doivent posséder un compte PayPal valide.
 - c. Il revient aux gagnants de fournir des informations de compte PayPal correctes, et l'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable des versements effectués sur le mauvais compte PayPal.
 - d. La devise du Cadeau dépendra du pays de résidence de chaque gagnant.
14. **Sélection des gagnants lors de la Période promotionnelle principale :** Le participant qui aura réussi le défi le plus rapidement lors de chaque Sous-période promotionnelle sera désigné gagnant provisoire (« Gagnant provisoire »).

15. **Sélection des gagnants lors de la Période promotionnelle étendue** : Le participant qui aura réussi le défi le plus rapidement pendant la Période promotionnelle étendue sera désigné gagnant provisoire final (« Gagnant provisoire final »).
16. Dans l'éventualité où deux participants ou plus seraient ex æquo après avoir enregistré des temps identiques, pendant la Période promotionnelle principale ou après la Période promotionnelle étendue, ces participants seront contactés pour répondre à la question suivante : quelle est ta saveur de Pringles préférée, et pourquoi ?
17. Les participations reçues sur la base de la clause 16 ci-dessus seront jugées par un tiers indépendant sur :
- L'originalité (note sur 10) ;
 - La créativité (note sur 10) ; et
 - L'humour (note sur 10).
18. **Notification des gagnants** :
- Période promotionnelle principale** : Chaque Gagnant provisoire (déterminé sur la base du temps le plus rapide pendant la Sous-période promotionnelle au cours de laquelle il a participé, ou à l'issue de la réponse à la question de la clause 16) sera contacté par e-mail à l'adresse e-mail enregistrée dans son compte Kellogg's dans les 28 jours suivant la fin de la Sous-période promotionnelle concernée, ou après avoir répondu à la question de la clause 16, et il pourra lui être demandé de présenter une pièce d'identité et une preuve d'éligibilité. Si un Gagnant provisoire ne répond pas à l'e-mail initial dans un délai de 14 jours ou est disqualifié pour non-respect des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de remettre le Cadeau au participant ayant réalisé le meilleur temps suivant lors de la Sous-période concernée.
 - Période promotionnelle étendue** : Le Gagnant provisoire final (déterminé sur la base du temps le plus rapide pendant la Période promotionnelle étendue, ou à l'issue de la réponse à la question de la clause 16) sera informé par e-mail à l'adresse e-mail enregistrée dans son compte Kellogg's dans un délai de 28 jours à compter de la fin de la Période promotionnelle étendue. Il pourra lui être demandé de présenter une pièce d'identité et une preuve d'éligibilité. Si le Gagnant provisoire final ne répond pas au courriel initial dans un délai de 14 jours ou est disqualifié pour non-respect des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de remettre le Cadeau au participant ayant réalisé le meilleur temps suivant lors de la Période promotionnelle étendue.
19. À l'issue de la Période promotionnelle étendue, dans l'éventualité où des Cadeaux ne seraient pas gagnés, refusés, non remis ou non réclamés pendant toute Période promotionnelle, ou si un Gagnant provisoire ou un Gagnant provisoire final (collectivement « Gagnants provisoires ») est disqualifié pour toute violation des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer ces cadeaux au participant avec le meilleur temps suivant pendant la Sous-période promotionnelle ou la Période promotionnelle étendue au cours de laquelle le Cadeau avait été attribué. Cette procédure dépend entièrement des cadeaux remportés au cours

de l'Offre promotionnelle, le nombre de Cadeaux attribués par ce biais ne peut être anticipé. Les éventuels gagnants par ce biais seront informés par e-mail dans un délai de 45 jours ouvrables à compter de la fin de la Période promotionnelle étendue.

20. **Confirmation et livraison des Cadeaux :** Il pourra être demandé aux Gagnants provisoires de présenter des preuves d'identité et d'éligibilité. Une fois que le Gagnant provisoire a présenté des preuves d'identité et d'éligibilité si demandées, il doit s'attendre à recevoir un e-mail lui confirmant qu'il a gagné et lui communiquant des informations sur le cadeau. Veuillez compter jusqu'à 10 jours pour recevoir la notification de l'Organisation de l'attribution du Cadeau à l'adresse électronique communiquée lors de la création du compte Kellogg's.
21. Dans le cas peu probable où l'e-mail confirmant qu'ils ont gagné n'arriverait pas dans les 10 jours suivant la confirmation de la récompense, les gagnants auront 28 jours supplémentaires pour informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter du site Pringles.com. À défaut, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.
22. **Modération :** L'Organisateur refusera les participations sur la base de la clause 16 qui, selon son avis raisonnable :
 - a. seraient, de par leur contenu, de nature injurieuse ou pourraient nuire au nom, à la réputation ou à l'image de marque de l'organisateur ;
 - b. contiendraient de fausses déclarations, des propos à caractère diffamatoire ou insultant, notamment, mais sans s'y limiter, à l'égard de l'Organisateur (et de ses partenaires) ; ou enfin qui seraient de nature à promouvoir toute idéologie politique.
23. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir ses informations personnelles correctes via son compte Kellogg's afin de recevoir le Cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du Cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse e-mail ou l'adresse postale d'un Gagnant ne peuvent être modifiées après sa participation.
24. Les gagnants n'auront aucuns frais à prendre en charge pour demander leur Cadeau ou un avantage équivalent. Le consommateur peut avoir à prendre en charge certains frais pour participer à l'offre. Les gagnants n'auront aucuns frais à prendre en charge pour l'organisation et la livraison de leur Cadeau qui sont gérés par l'Organisateur.
25. L'Organisateur peut demander aux gagnants de prendre part à des communications publicitaires liées à l'Offre promotionnelle qui pourront inclure le nom du gagnant, sa voix, sa ville ou région de résidence, des photos, vidéos ou films, et/ou autres types de visuels à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans les médias et supports de tout type à ce jour ou ultérieurement, sans compensation supplémentaire (financière ou autre). La participation est laissée à la discrétion du gagnant et son accord ne constitue pas une condition d'acceptation du Cadeau.
26. L'Organisateur informera les participants de tout changement par le biais de ce site web.

27. **Généralités** : Aucune demande faite à l'Organisateur, électroniquement ou par courrier, ne sera prise en considération.
- a. **Allemagne** : <https://www.pringles.com/de/contact-us.html>
 - b. **Autriche** : www.pringles.com/centraleurope/en/contact-us.html
 - c. **Suisse** : <https://www.pringles.com/ch/fr/contact-us.html>
28. L'Organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et prévenir les abus et les tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes Conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'Organisateur se réserve à tout moment le droit de :
- a. Vérifier l'éligibilité des participants et/ou gagnants provisoires en demandant les informations que nous considérons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou le Cadeau peuvent être retenus à moins que et jusqu'à ce que la conclusion de la vérification ait été satisfaisante.
 - b. Disqualifier les participations qui n'ont pas été effectuées directement par la personne qui participe à l'Offre promotionnelle.
 - c. Disqualifier les participations qui ont eu recours à des services d'e-mail anonymes comme GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator entre autres.
 - d. Disqualifier les participations groupées effectuées par des personnes, des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés.
 - e. Disqualifier les participations qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », les cartes SIM multiples pour des participations par SMS, qui masquent l'identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des pseudonymes ou des identités autres que la sienne ou tout autre moyen.
 - f. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes Conditions générales.
 - g. Disqualifier les participations qui sont terminées avant le temps minimum requis par l'Organisateur.
29. Les participants doivent fournir leurs informations personnelles sous leur nom d'état civil. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants qui utiliseraient plusieurs noms ou plusieurs adresses e-mail et peuvent exiger qu'ils renvoient les éventuels Cadeaux gagnés.

30. Les Cadeaux ne sont ni transférables ni échangeables, et ne peuvent être utilisés contre une valeur monétaire ou contre toute autre forme de compensation. Si pour toute raison, les Cadeaux indiqués ne sont plus disponibles, l'Organisateur se réserve le droit à sa seule discrétion de les remplacer par un autre Cadeau de valeur égale ou supérieure.
31. Il relève de la responsabilité du gagnant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir son Cadeau.
32. Si l'Offre promotionnelle ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'Organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette offre promotionnelle, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui interférerait avec le processus de participation ou ne respecterait pas les présentes Conditions générales, ou d'invalider les participations concernées et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre promotionnelle.
33. Aucune responsabilité ne sera prise pour les participations perdues, tardives, corrompues, endommagées, mal adressées ou incomplètes, ou qui ne peuvent être exécutées pour toute raison technique, de livraison, ou autre. La preuve d'envoi ne pourra être acceptée comme preuve de réception.
34. L'Organisateur, l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, leurs sociétés affiliées respectives et toutes les autres agences mandatées sont, en vertu des présentes conditions générales, exclusivement responsables des dommages : (a) causés intentionnellement ou par négligence grave ; ou (b) entraînant la mort, des blessures corporelles ou une maladie. En outre, ils sont responsables des dommages (c) résultant de la violation d'obligations contractuelles essentielles, dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le participant, le gagnant provisoire ou le gagnant final peut raisonnablement compter (obligations dites cardinales).
La responsabilité au titre des points (a) et (b) est illimitée. Dans le cas du point (c), la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles typiques pour ce type de contrat. Dans tous les autres cas que ceux énoncés ci-dessus, la responsabilité de l'Organisateur, de l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, de leurs sociétés affiliées respectives et de toutes les autres agences mandatées est exclue, quelle que soit la base juridique.
Les présentes restrictions de responsabilité s'appliquent également à la responsabilité personnelle des responsables, employés et agents désignés par les parties organisant cette Offre promotionnelle.
35. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout retard ou manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable comme, mais sans s'y limiter, des cas de force majeure, une épidémie ou une pandémie mondiale ou régionale, des conditions météorologiques défavorables, un incendie, une grève, une guerre, une activité terroriste, des hostilités, des troubles politiques, des émeutes, des troubles civils, la peste ou d'autres catastrophes naturelles.

36. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) traitera uniquement vos informations aux fins suivantes : (1) Pour gérer cette offre promotionnelle conformément aux conditions générales, et (2) pour vous contacter au sujet d'offres futures et à des fins de marketing. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais il est possible que nous combinions vos données à celles d'autres sources pour créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg veille à ce que tous les responsables de traitement auxquels nous avons fait appel soient tenus de respecter les règles de protection des données conformément aux Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne. Nous conserverons vos données tant que votre accord restera valable et que vous souhaitez recevoir des communications marketing. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de les supprimer et de retirer votre consentement. Vous pouvez aussi contacter une autorité de contrôle de protection des données. Pour toute question supplémentaire concernant le traitement de vos données, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse DataPrivacyOfficer@kellogg.com. Toute information recueillie à propos des participants à cette Offre promotionnelle sera traitée de façon confidentielle, conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, que vous pouvez consulter en cliquant sur https://www.kelloggs.ie/en_IE/privacy-note.html et en sélectionnant la langue de votre choix dans la liste déroulante à droite.
37. Si la loi ou des codes d'auto-réglementation régissant le déroulement de l'Offre promotionnelle l'exigent, l'Organisateur peut être dans l'obligation de partager certaines données personnelles des gagnants avec les autorités, dans la limite exigée par la loi uniquement. Ces informations peuvent inclure le prénom, nom de famille, région de résidence des gagnants ou toute autre donnée personnelle que l'Organisateur est tenu de partager.
38. Si certaines dispositions des présentes Conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
39. En participant, vous acceptez de vous conformer aux présentes Conditions générales.
40. En cas de divergence entre ces conditions générales et celles figurant sur les supports promotionnels, ces conditions générales prévaudront.
41. Les présentes Conditions générales sont régies par les lois du pays concerné pour chaque participant et leur interprétation et application seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux du pays concerné dans lequel ils résident.

ORGANISATEUR : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'immatriculation : 0387390). NE PAS ENVOYER DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.